

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

**PRECISER SON PROJET PROFESSIONNEL D'AIDE-
SOIGNANT/AIDE-SOIGNANTE**
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE : 8210 19 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 803 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RESEAUX
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

PRECISER SON PROJET PROFESSIONNEL D'AIDE-SOIGNANT/AIDE-SOIGNANTE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement pour adultes, cette unité d'enseignement doit :

- ♦ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à :

- ♦ amener l'étudiant/l'étudiante – au travers d'un écrit réflexif - à préciser son projet professionnel d'aide-soignant/aide-soignante ;
- ♦ préparer l'étudiant/l'étudiante à l'épreuve intégrée ;
- ♦ permettre à l'étudiant/étudiante, dans une démarche réflexive initiée depuis le début de sa formation, de présenter sa pratique professionnelle par :
 - l'analyse d'une situation vécue en stage et des enjeux qui en découlent,
 - l'identification des compétences mobilisées dans cette situation,
 - la collaboration au sein de l'équipe multidisciplinaire de soins,
 - l'évolution de son projet professionnel.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Pour l'UE « Prise en soins d'un bénéficiaire de soins présentant un degré de dépendance faible à modéré »

*sur base de mises en situation professionnellement significatives et intégratives chez un BS présentant un degré de **dépendance faible à modéré** dans certaines activités de sa vie quotidienne, de sa vie sociale et relationnelle,*

dans le contexte situationnel et en tenant compte du niveau de complexité repris dans le profil d'évaluation du SFMQ annexé à ce dossier pédagogique,
dans les limites de sa fonction,

en développant une communication adaptée,

dans le respect du délai imparti,

- ◆ de participer à la prise en soins du/des BS, sous délégation, y compris les transmissions ;
- ◆ d'évaluer la réalisation des soins administrés au BS (auto-évaluation) ;
- ◆ de répondre à des questions en rapport direct avec les aptitudes et savoirs mobilisés dans les situations.

Pour l'UE « Aide-soignant/aide-soignante : Stage d'insertion »

dans le respect de la déontologie propre au métier,

dans le cadre de la prise en charge de BS bénéficiant de soins peu complexes,

dans le respect du plan de soins de la personne bénéficiaire,

dans le respect des règles de sécurité, d'hygiène, de manutention, d'ergonomie et de gestion du temps,

dans les limites de sa mission et des contraintes institutionnelles,

en adoptant une communication respectueuse et adaptée,

- ◆ d'adopter des attitudes cohérentes avec les valeurs fondamentales de respect des personnes et de développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ;
- ◆ de s'insérer et de travailler au sein d'une équipe ;
- ◆ de participer à l'accomplissement de soins liés aux activités de la vie quotidienne relevant du métier d'aide-soignant/aide-soignante ;
- ◆ de questionner sa pratique en présentant ses atouts et ses limites et de s'interroger sur le développement continu de son identité professionnelle ;
- ◆ de rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) en utilisant le vocabulaire lié à la profession et dans le respect des usages de la langue française et des consignes données par le personnel chargé de cours.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Prise en soins d'un bénéficiaire de soins présentant un degré de dépendance faible à modéré », code n° 82 10 15 U21 D1, classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition

ET

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Aide-soignant/aide-soignante : Stage d'insertion », code n° 82 10 18 U21 D1, classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant/étudiante sera capable :

*en vue de se préparer à l'épreuve intégrée de la section aide-soignant/aide-soignante,
dans le contexte situationnel, en tenant compte du niveau de complexité repris dans le profil d'évaluation
du SFMQ annexé à ce dossier pédagogique,
en conformité avec l'Unité d'Acquis d'Apprentissage (UAA du profil de formation SFMQ) « Préciser son
projet professionnel d'Aide-soignant en fin de formation »,
dans les limites de sa fonction,
en développant une communication adaptée,
dans le respect du délai imparti,
dans le cadre d'un travail écrit,*

- ♦ de présenter l'analyse d'une situation vécue¹ en :
 - expliquant ses possibles enjeux en lien avec la pratique professionnelle d'aide-soignant/aide-soignante,
 - situant les apprentissages mobilisés dans ladite situation,
- ♦ de préciser son projet professionnel en fin de formation²:
 - formuler sa représentation personnelle actuelle du métier d'aide-soignant/aide-soignante,
 - comparer sa représentation initiale (UE : « Construire son projet professionnel d'aide-soignant/aide-soignante ») à sa représentation actuelle,
 - expliquer la différence entre les deux représentations (initiale et actuelle),
 - expliquer ses aspirations³ et les relier aux réalités du contexte professionnel visé.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ le niveau de clarté avec laquelle l'étudiant/étudiante s'exprime oralement et/ou à l'écrit,
- ♦ le niveau d'analyse dans sa description et dans sa présentation,
- ♦ la capacité à argumenter et à nuancer ses propos,
- ♦ le niveau de précision et de soins apportés à la réalisation des tâches,
- ♦ le niveau de richesse et de pertinence des ressources utilisées,
- ♦ la qualité des liens réalisés avec des outils théoriques, méthodologiques et pratiques.

¹ Situation vécue en stage ou en insertion professionnelle, autrement dit vécue dans le cadre de son parcours d'apprentissage

² Projet évolutif depuis l'UAA du début de parcours de formation sur base d'un outil/support d'accompagnement du parcours de formation.

³ Aspirations : projection professionnelle, éventuellement poursuite d'études...

4. PROGRAMME DES COURS

4.1. Préciser son projet professionnel

à partir d'une mise en situation professionnelle mobilisant savoirs théoriques, savoir-faire techniques et savoir-être professionnels et d'une démarche réflexive favorisant l'autonomie professionnelle et la construction de son identité professionnelle,

en vue de présenter l'analyse d'une situation vécue et de préciser son projet professionnel en fin de formation,

en vue de se préparer à l'épreuve intégrée,

L'étudiant/étudiante sera capable :

De mobiliser les ressources nécessaires parmi les suivantes :

- ♦ le questionnement éthique et déontologique à partir :
 - de situations concrètes (maltraitance, secret professionnel, limites de compétences...),
 - de son expérience et de l'expression d'un avis, d'une position sur la situation professionnelle évoquée dans le respect du cadre éthique, déontologique et légal ;
- ♦ l'analyse de ses pratiques professionnelles :
 - en identifiant les finalités et enjeux de l'analyse de pratiques :
 - notions d'identité professionnelle et de professionnalisation en vue d'un positionnement personnel et professionnel,
 - éthique et analyse de pratiques : non-jugement, respect de la sphère professionnelle, valorisation des réussites, référence aux normes et concepts, dimension démocratique du débat dans le groupe, respect du temps de parole ;
 - en analysant une situation professionnelle vécue (en stage ou en insertion professionnelle) :
 - identifier le contexte de son action : milieu de soins et cadre organisationnel (MRS, milieu hospitalier, domicile, centre pour personne en situation de handicap...),
 - comparer le rôle de l'aide-soignant/aide-soignante selon les terrains professionnels,
 - comparer ses apprentissages avec les attendus du métier ;
 - par une démarche réflexive et la mobilisation des savoirs :
 - repérer les savoirs et valeurs mobilisés dans une situation de soins,
 - situer les apprentissages mobilisés par la situation dans le(s) domaine(s) d'étude concerné(s) :
 - sécurité, confort et qualité de vie du BS et/ou des soignants/soignantes,
 - valeurs qui sous-tendent les pratiques du métier,
 - notions de priorité, de chronologie et de délai dans l'exécution des soins,
 - notions de délégation avec l'infirmier/infirmière, continuité des soins et collaboration au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
 - enjeux en lien avec la pratique professionnelle d'aide-soignant/aide-soignante ;

- par le questionnement et la confrontation des pratiques :
 - questionner ses pratiques par la confrontation et le partage de sa réalité d'apprentissage à celle des autres apprenants/apprenantes (« récit de vie », présentation de situations vécues...),
 - identifier des sources pertinentes au regard des questionnements (livres, articles, experts professionnels...),
 - identifier ses atouts, potentialités et limites ;
- par la communication et l'amélioration de ses pratiques :
 - prendre la parole au sein d'un groupe (présentation orale d'épisodes de situations professionnelles vécues) et défendre son point de vue,
 - communiquer à propos d'expériences interpellantes avec proposition de pistes de travail,
 - présenter des pistes de solutions et d'amélioration de sa pratique (méthodes et/ou techniques de résolution de problèmes) ;
- ♦ la réalisation d'un bilan et l'identification de son projet professionnel :
 - par une auto-évaluation structurée et continue du parcours d'apprentissage :
 - mettre en place une démarche d'auto-évaluation régulière et structurée tout au long du parcours de formation,
 - utiliser des outils d'accompagnement du parcours de formation (portfolio, dossier d'apprentissage, toile d'araignée de ses compétences, grilles d'auto-évaluation...),
 - documenter de manière continue ses apprentissages, ses progrès et ses questionnements,
 - identifier de façon récurrente ses acquis, ses axes de progression et ses besoins en formation ;
 - en présentant son parcours et un bilan des apprentissages :
 - présenter son parcours au regard des différents champs disciplinaires et domaines d'étude (hygiène, déontologie, psychologie, activités infirmières déléguées, législation...),
 - présenter une synthèse structurée de son auto-évaluation continue ;
 - en présentant son évolution et sa représentation du métier :
 - présenter son évolution : du point de départ à sa représentation actuelle du métier, avec mise en évidence des actions ou événements saillants du parcours et des rencontres marquantes (relations avec les intervenants : BS, famille, autres professionnels...),
 - formuler sa représentation personnelle actuelle du métier d'aide-soignant/aide-soignante,
 - comparer sa représentation initiale (UAA du début de parcours de formation) à cette représentation actuelle,
 - expliquer la différence entre les deux représentations (initiale et actuelle) ;

- en précisant sa projection professionnelle :
 - expliquer ses aspirations (projection professionnelle, poursuite d'études...) et les relier aux réalités du contexte professionnel visé,
 - présenter les différentes possibilités de poursuite d'études (parcours dans la pratique des soins infirmiers...);
- ♦ l'identification et l'application des démarches administratives :
 - nécessaires à sa prise de fonction en qualité d'aide-soignant/aide-soignante :
 - enregistrement en vue d'obtenir le visa,
 - numéro INAMI le cas échéant ;
 - liées à l'entrée dans la vie active et à la perte du statut d'apprenant :
 - assurance professionnelle,
 - inscription dans une mutuelle,
 - inscription éventuelle auprès d'une organisation syndicale.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. PERSONNEL CHARGÉ DE COURS

Un/une enseignant/enseignante ou un/une expert/experte.

L'expert ou l'experte devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Préciser son projet professionnel	CT	B	16
7.2. Part d'autonomie			4
Total des périodes			20

8. ANNEXE : « Référentiel » du SFMQ - RÉFÉRENCES POUR L'ÉVALUATION

UAA	PRECISER SON PROJET PROFESSIONNEL D'AIDE-SOIGNANT/AIDE-SOIGNANTE EN FIN DE FORMATION
-----	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA :

Éléments critiques de contexte (ou contraintes) :

Tâches :

- **Tâche 1**

Présenter l'analyse d'une situation vécue⁴ en expliquant ses possibles enjeux en lien avec la pratique professionnelle d'aide-soignant/aide-soignante et en situant les apprentissages mobilisés dans ladite situation.

- **Tâche 2**

Préciser son projet professionnel en fin de formation⁵:

- formuler sa représentation personnelle actuelle du métier d'aide-soignant/aide-soignante ;
- comparer sa représentation initiale (UAA 1) à sa représentation actuelle ;
- expliquer la différence entre les deux représentations (initiale et actuelle) ;
- expliquer ses aspirations⁶ et les relier aux réalités du contexte professionnel visé.

Éléments fournis à la personne candidat/candidate :

Les consignes de présentation de son analyse de situation et de son projet professionnel.

Temps de réalisation :

- maximum 30 minutes pour la tâche 1 (car l'analyse de la situation a été construite en continu pendant le parcours d'apprentissage du candidat/de la candidate)
- maximum 15 minutes pour la tâche 2

Mise en situation :

- pour la tâche 1, la situation analysée a été vécue dans le cadre du parcours d'apprentissage du candidat/de la candidate ; c'est donc une tâche sur base d'une situation réelle.
- pour la tâche 2, le candidat/la candidate a construit progressivement son projet professionnel et personnel à travers les apprentissages, les rencontres et les expériences vécues qu'il/elle a réalisés pendant son parcours de formation.
- les modalités de présentation sont laissées au choix de l'OEF.

Complexité :

- **Pour les tâches 1 et 2**

Les modalités préconisées sont les suivantes :

- le candidat/la candidate est informé/informée en début de parcours de formation qu'il/elle va devoir réaliser ces travaux et analyses.
- le processus choisi par l'OEF pour l'évaluation de l'UAA doit permettre de tenir compte de l'investissement et de la progression du candidat/de la candidate (évaluation continue). Tant le processus continu que la présentation orale finale font partie de l'évaluation. Les deux parties doivent être réussies.

⁴ Situation vécue en stage ou en insertion professionnelle, autrement dit vécue dans le cadre de son parcours d'apprentissage

⁵ Projet évolutif depuis l'UAA du début de parcours de formation sur base d'un outil/support d'accompagnement du parcours de formation.

⁶ Aspirations : projection professionnelle, éventuellement poursuite d'études...

- le candidat/la candidate doit être guidé/guidée, lors de son parcours de formation, dans la préparation de ses travaux. Il/elle doit pouvoir faire une présentation orale formative avant l'évaluation sommative.

Le candidat/la candidate doit avoir été confronté/confrontée, dans son parcours de formation, à différents contextes professionnels possibles pour l'aide-soignant/aide-soignante, dont :

- au moins le milieu hospitalier,
- au moins la MRS,
- au moins les soins à domicile,
- et éventuellement une institution pour personnes en situation de handicap.

Il est attendu du candidat/de la candidate, en particulier pour la tâche 1, qu'il/elle se base sur des indices manifestes pour analyser sa situation professionnelle.

Autrement dit, les indices non manifestes ne sont pas attendus : les identifier n'est pas nécessaire pour la réussite de l'épreuve.

D'autre part, pour identifier les enjeux possibles de sa situation, il est attendu que le candidat/la candidate choisisse les enjeux pertinents dans une liste préétablie (nombre fini et limité d'enjeux).

Exemple de liste non exhaustive d'enjeux :

- domaines professionnels : anatomie/physiopathologie, éthique et déontologie, activités infirmières déléguées, communication professionnelle, législation
- organisation du travail et qualité des soins : contexte de travail (MRS, hôpital...), horaires, modalités de la relation de délégation, soins intégrés (nursing global) ou division du travail en référence au taylorisme, continuité des soins, collaboration et travail au sein d'une équipe
- paradigme des soins : approche psycho-sociale versus approche médicalisée, confort du BS, sécurité du BS, valeurs qui sous-tendent les pratiques du métier

Autonomie

Le candidat/la candidate réalise les tâches demandées dans le respect des consignes fournies, en utilisant une analyse de pratiques et en s'impliquant personnellement dans son projet de formation professionnelle.

Remarque : Les éléments critiques du contexte (contraintes) sont à destination des conceptrices/concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs/conceptrices veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux personnes candidates en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendu.

CADRE DE RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION *S.F.M.Q.*

CRITÈRES INCONTOURNABLES ⁷	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG ⁸ Oui/Non
Critère 1 : CONFORMITÉ DU RÉSULTAT	1.1 Le candidat/la candidate explique l'évolution de sa représentation du métier d'aide-soignant/aide-soignante et ses aspirations en reliant ses choix aux réalités du contexte professionnel	...
	1.2 La situation présentée par le candidat/la candidate est une situation qu'il/elle a vécue	...
Critère 2 : COHÉRENCE DE LA DÉMARCHE	2.1 Le candidat/la candidate utilise l'outil d'accompagnement du parcours de formation pour construire sa présentation	...
	2.2 L'outil d'accompagnement du parcours de formation démontre l'investissement et de la progression du candidat/la candidate ⁹	...
	2.3 Le candidat/la candidate explique la situation vécue et les enjeux qu'il/elle a repérés dans la liste de l'OEF en faisant des liens, notamment avec les domaines d'études de son parcours de formation et avec les valeurs de la profession	...
Critère 3 : RESPECT DES RÈGLES ET PRINCIPES PROFESSIONNELS	3.1 Le candidat/la candidate respecte les limites de la fonction	...
Critère 4 : COMMUNICATION	4.1 Le candidat/la candidate partage son expérience et exprime un avis sur la situation analysée qui respecte le cadre éthique, déontologique et légal	...
	4.2 La communication verbale et non verbale du candidat est adaptée à la situation	...

⁷ Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁸ Le seuil de réussite est déterminé par les OEF : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page « Situation d'évaluation »

⁹ Exemple d'indicateur opérationnel : L'outil d'accompagnement du parcours de formation est complété au fur et à mesure des différentes expériences (stages...) selon les modalités établies par l'OEF

